



Association pour la défense des fondamentaux de l'ULM

Cette association reconnaît l'importance de notre fédération la FFPLUM et tient à ce qu'elle se perpétue
Elle a pour objectif d'informer sur les points clefs qui mènent à bien des dérives constatées par un collectif de pilotes ULMISTE

Lettre n° 8 avril 2021

Débriefing de l'élection fédérale et maintenant ?

Rappelez-vous notre [lettre N° 7](#) où l'on indiquait des « Elections, pourquoi faire ? »
On y décrivait les grandes manœuvres d'une présidence sortante pour s'approprier sa propre succession, sans concession pour les adhérents apporteurs d'idées neuves et voulant s'investir dans la vie fédérale !

Eh bien il faut le reconnaître ces élections ont donné un résultat sans contestation possible et d'une transparence sans égal, puisque c'est dit et écrit !

Bon peut être quelques détails choquants pour certains paranos comme on aime nommer ceux qui osent dénoncer le factuel :

Pour les « petits » détails de ces élections, on remarquera dans l'ordre :

- le fait que les professions de foi de tous les 30 candidats , limitées à 2000 caractères, par souci d'égalité n'ait pas été respecté ...
Sauf 2 candidats sortants et non des moindres, s'étant autorisés, avec la bénédiction de la commission électorale chargée de vérifier la conformité de chaque profession de foi, [à inclure un lien \(voir ici\) menant sur un dossier de plusieurs pages dont la liste imposée de leurs 20 candidats avec affectation de postes déjà désignés ! 15 jours avant l'élection](#) ! C'est très moche pour les 10 autres candidats qui individuellement se présentaient avec conviction, mais là attention sous la haute surveillance de la commission électorale.
Mais cette action a dû être aussi très culpabilisante pour les tricheurs ! [Vous avez cliqué sur ce fameux lien ici ?](#) (nous l'avons conservé)
Et que dit-t-il ? Bizarre non cette disparition ?
[Mais nous avons des copies, et il menait à ce document](#), ou s'affiche en fin de programme la liste du bureau et des postes à pourvoir vers des candidats non encore élus ! Fait qui laisse songeur sur l'éthique démocratique du rédacteur de ce document !
Sentiment de culpabilité de la part de ses auteurs ? Probablement...
Il faut rappeler qu'entre autres, statutairement le scrutin doit être plurinominal et qu'il est interdit de constituer une liste ...

- La commission électorale sollicitée sur le sujet par les candidats évincés de fait... a éludé (*il y a des témoins*) Mais non, voyons, son rôle a été tenu avec sérieux ! La suite le prouve...
- L'ancien président a pratiquement utilisé son temps de rapport moral (*que nous avons enregistré*) à faire la promo de son nouveau projet...intéressant ? Belle occasion d'un arrosage général, enfumage ? pour satisfaire tout le monde, un peu de hangar par ci, un petit musée par-là, un saupoudrage de part 103...et grosse promo pour « son » équipe à élire sur la base de la liste proposée, alors qu'il s'agit d'un vote plurinominal...amusant non ?
Bien entendu en laissant entendre dans le discours, le pire, si candidat élu hors liste précitée !!!
- Puis élections par voie électronique avec des résultats communiqués par un [communiqué éloquent sur le site fédéral](#) on cite :

**« Résultats de l'Assemblée Générale électorale de la Fédération Française d'ULM
UNE FORTE LÉGITIMITÉ »**

Tiens encore bizarre, en fait une liste de résultats publiée par « ordre alphabétique » des voix obtenues pour les candidats élus.

Serait-ce dû à une frustration de certains personnages principaux, du fait du nombre de voix obtenues, dont le résultat classé dans l'ordre donnerait un aperçu peu flatteur ? Cela entacherait leur légitimité souveraine ?! (*Voir tableau dans l'ordre en fin de lettre, pour se mettre de l'ordre dans les idées...*)

- Mais dans ces résultats qui affirment haut et fort une participation à toute épreuve !
Là aussi, la manipulation est évidente, par publication de résultats parcellaires en trompe l'œil, puisqu'uniquement en pourcentage sans chiffres réels !
Bien sûr, c'est pratique pour l'illusion !

Alors que dans des élections d'associations régies par la loi de 1901 comme la FFPLUM la règle immuable est :

Pour l'adoption des résolutions :

1. Le nombre d'inscrits des structures affiliées (c'est-à-dire toutes celles qui ont le droit de vote, nombre de structures actives représentant un nombre de voix au total pour la FFPLUM)
2. Le nombre des structures votantes au moment de l'AG (c'est-à-dire toutes celles qui ont participé au vote, représentant un nombre de voix pour l'élection)
3. Exprimés >> ceux qui se sont vraiment exprimés (*nombre de structures avec leurs nombres de voix*)
4. Les « pour » (*nombre de structures avec leurs nombres de voix*)
5. Les « contre » (*nombre de structures avec leurs nombres de voix*)
6. Les abstentions (*nombre de structures avec leurs nombres de voix*)

Pour les élections de personnes il faudrait pour chaque candidat qui ont eu des voix:

1. Le nombre d'inscrits (*nombre de structures avec leurs nombres de voix*)
2. Le nombre de structures qui se sont exprimées
3. Le nombre de voix exprimées par celles ci

Au moment de la rédaction de cette lettre, nous sommes à plus de 6 semaines après l'élection, mais nous attendons toujours la publication des résultats des 4 résolutions prévues et annoncées pour cette AG Elective d'importance (pour 4 ans)

Publication obligatoire pour une association de manière réglementaire avec les résultats des votes comme précité :

- 1ère résolution
Du **rapport moral**, qui doit être la transcription rigoureuse de ce qui a été déclaré au moment de l'élection (*nous l'avons enregistré*)
- 2ème résolution
Les comptes généraux
- 3ème résolution
Le vote sur **le prix des licences**
- 4ème résolution
L'élection des candidats
Détail des votes pour chaque élu

Il y a eu aussi un vote pour la mise en place du bureau fédéral, mais qui connaît le résultat ? Est-ce un secret ?

Saura-t-on un jour le détail de tout ceci, ? Il est clair au vu de ce qui précède, que l'honnêteté et la démocratie sont des sujets qui ne préoccupent que tous ces adhérents/cotisants paranos qui demandent des précisions....

Ben voyons TVB, la vie Fédérale a repris son fonctionnement, l'élection est passée...vous avez eu la newsletter habituelle, dans ses standards habituels et ses sujets certes intéressants mais souvent loin des véritables préoccupations ...

Par exemple vous ne risquez pas d'y trouver, pourquoi la liste savamment préparée et imposée de Génération ULM+ de 20 membres est (déjà !) passée à 19 !

Liste, qui pour rappel a été proposée en « avant-première » à 15 jours des élections par la profession de foi qui suit, (authentique et à disposition), où en toute candeur il est déclaré, que c'est constitué, que les jeux sont faits.

Vous ne manquerez pas de remarquer le fameux lien « tricheur » précité ... !

Je fais partie de l'équipe Générations ULM+ (<https://www.generationulmplus2021-2025.fr>)

Elle est constituée pour moitié de nouveaux candidats et de candidats d'expérience. La dynamique d'une équipe est essentielle pour animer la vie fédérale.

Vous vous demandez qui a quitté cette équipe si dynamique (selon son auteur) et si tôt ? après 5 semaines de fonctionnement ?

Allez, cherchez... Vous serez peut être un de ceux, des 574 voix qui ont accordé leur confiance à cette candidature...

On est reparti pour 4 ans, repetita des 4 ans qui précèdent, le comité directeur aux ordres ronronne d'évidence ! Il ne semble pas avoir retrouvé sa souveraineté qui pourtant lui appartient selon les statuts ...

A moins que ??? **l'élection irrégulière d'un Comité Régional**, fait reconnu par le conciliateur du CNOSF comme tel ! ne vienne perturber cette quiétude ?

Fait que nous vous [annoncions dans notre lettre N°7](#), maintenant signalé depuis 15 jours en toute légalité de droit et pour arbitrage au responsable des Comités régionaux de la FFPLUM (le 2eme vice-président)

A ce jour silence total, pour nous et la plupart des membres du CD !

Il a été probablement jugé par un responsable que des élections non régulières n'était pas un sujet ...

Le bon droit aidant, nous venons d'aviser dans le détail tous les nouveaux membres du CD. On ne va pas imaginer tout de même que les membres qui composent ce CD, couvrent ce genre d'incident grave qui entache le fonctionnement démocratique souhaité par tous !

Ce Comité Directeur qui doit être souverain dans les décisions importantes, saura prendre espérons-le ses responsabilités ? Il y va tout simplement de la confiance qui pourra lui être accordée.

Le collectif de pilotes ULM LIBERTE

Classement des 20 élus selon le nombre de voix		
Classement	Nom	Voix
1	LEFEBVRE Marie-Clotilde	685
2	TOURBEZ Julien	680
3	BE Patricia	679
4	JÉHANNE Marie-France	657
5	RÉVEILLON Alain	635
6	COLLARDEAU Louis	631
7	MAZAUDIER Noël	626
8	BLIEZ Alain	615
9	AUGÉ Christian	604
10	LACOTE Denise	590
11	AYOUB Jacques	590
12	HEITZ Christine	574
13	CERVO Dominique	563
14	BERTHELET Francis	559
15	PERROT Sébastien	558
16	SANTINI Christian	555
17	HUMEAU Georges	537
18	EYMIN Didier	529
19	FAURE Pascal	507
20	GIBERT Jean-Christophe	458
21	COURTAIN Luc	355
22	ULLIANA Xavier	312
23	OLÉON Julien	266
24	DELIGNY-ROUQUET Jean-Sébastien	260
25	NORMIER Grégoire	259
26	MAUFFREY Christian	243
27	KIEFFER Frédéric	199
28	VATIER Olivier	180
29	PRUJA Laurent	167
30	LUPO Donato	137